

► Information générale

Cours	
Titre	Psychopharmacologie des drogues d'abus (3 crédits)
Sigle	PHL6032
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=166492
Faculté / École / Département	Médecine, pharmacologie et physiologie
Trimestre	Hiver
Année	2026
Mode de formation	En personne
Déroulement du cours	Tous les lundis, de 12h30 à 15h30
Charge de travail hebdomadaire	~5h (3h cours + 2h lectures)

Enseignant et Personne ressource	
Nom et titre	Anne-Noël Samaha
Coordonnées	Anna.samaha@umontreal.ca
Disponibilités	Contactez-moi par email au besoin, et pour prendre rdv.

Entrez du contenu à répéter, par exemple, d'autres contrôles de contenu. Vous pouvez également insérer ce contrôle autour de lignes d'un tableau pour répéter des parties de ce dernier.

Description du cours

Description simple Effets des drogues d'abus et de la toxicomanie sur la biologie du cerveau, les fonctions psychologiques et cognitives, et le comportement. Des notions neurobiologiques ainsi que cliniques seront présentées.

Place du cours dans le programme Possibilité de choisir entre ce cours et un second (PHL6031) comme cours obligatoire pour l'option 'Neuropharmacologie' du programme en Pharmacologie.

Description détaillée

- Cours de 2^e/3^e cycle de 3 crédits
- Se donne les Lundis, 12.30 pm à 3.30 pm, Département de pharmacologie & physiologie
- Cours magistral suivi de la présentation et de la discussion d'un article par un.e étudiant.e (10 min + 20 min de discussion générale)

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Les drogues sont des substances psychoactives ayant le potentiel de mener vers la toxicomanie et dont l'usage peut être légal ou illégal. L'objectif du cours est de se familiariser avec les effets des drogues et de la toxicomanie sur la biologie du cerveau, les fonctions psychologiques et cognitives et le comportement. Des notions neurobiologiques (cellules, neurotransmission et circuits) ainsi que cliniques (comportement, cognition, co-morbidité et approches thérapeutiques) seront présentées

Objectifs d'apprentissage

Principes en pharmacologie et pharmacologie comportementale, Transmission synaptique, Neuroanatomie de la toxicomanie, Les psychostimulants, Le cannabis et le système endocannabinoïde, Les opiacés, Théories psychopharmacologiques sur la toxicomanie, Troubles des impulsions dans la maladie de Parkinson, Traitements de la toxicomanie.

Département de pharmacologie et physiologie

PHL6032 – Psychopharmacologie des drogues d’abus (3 crédits)

Hiver 2026

Lundi : 12h30 à 15h30

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Professeurs
12 janvier Semaine 1	Principes en pharmacologie et pharmacologie comportementale	Anne-Noël Samaha
19 janvier Semaine 2	Transmission Synaptique	Graziella Di Cristo
26 janvier Semaine 3	Neuroanatomie de la toxicomanie	Mandy R. Le Cocq
2 février Semaine 4	**Les psychostimulants	Anne-Noël Samaha
9 février Semaine 5	**Les grands systèmes de neurotransmetteurs et addiction	Mandy R. Le Cocq
16 février Semaine 6	**Alcool	Mandy R. Le Cocq
23 février Semaine 7	EXAMEN INTRA	Anne-Noël Samaha
2 mars Semaine 8	Semaine de relâche	
9 mars Semaine 9	**Les opiacés	Rajae Talbi
16 mars Semaine 10	**L’addiction aux jeux d’argent	Mike J. F. Robinson
23 mars Semaine 11	**Dopamine, créativité, et neurodégénérescences: perspective clinique	Alby Richard
30 mars Semaine 12	**Le cannabis et le système endocannabinoïde	François-Olivier Hebert
13 avril Semaine 13	**Théories psychopharmacologiques sur la toxicomanie	Marco Leyton
20 avril Semaine 14	**Traitements de la toxicomanie	Didier Jutras-Aswad
27 avril Semaine 15	EXAMEN FINAL	Anne-Noël Samaha

**Cours avec article à lire et à présenter

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Présentation orale d'un article proposé par l'un des professeurs	Pensee critique et evaluation d'un article scientifique	Presentation structuree et evaluation critique de l'article	A determiner pour chaque etudiant(e)	10% de la note finale
Examen de mi session	Comprehension de la matiere donnee jusqu'à l'examen de mi session	Comprehension de la matiere – questions a developpement	2026-02-23	45% de la note finale
Presence et participation active	Presence et participation active	Presence et participation active. Chaque étudiant.e doit entre autres envoyer par courriel une question relative à l'article qui sera présenté chaque cours. La question doit être envoyée au/à la professeur.e donnant le cours ainsi qu'à la Dre Samaha, au plus tard à 4 pm la veille de chaque cours.	Chaque cours	5% de la note finale
Examen final	Comprehension de la matiere donnee apres l'examen de mi session	Comprehension de la matiere – questions a developpement	2026-04-27	40% de la note finale

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	La justification d'une absence a un examen est obligatoire. En cas d'absence justifiée a l'examen de mi session, il n'y aura pas d'examen différé. L'examen final comptera alors pour 85% de la note finale. En cas d'absence justifiée a l'examen final, il y aura un examen différé.
Dépôts des travaux	N/A
Matériel autorisé	Aucun appareil numérique n'est autorisé durant les examens.

Qualité de la langue

Cliquez ici pour entrer du texte.

Seuil de réussite exigé

Selon les modalités du programme

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription Jeudi 22 janvier 2026

Date limite d'abandon Vendredi 13 mars 2026

Fin du trimestre Jeudi 30 avril 2026

Appréciation de l'enseignement

Accordez à l'appréciation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents Cliquez ici pour entrer du texte.

► **Ressources**

Ressources obligatoires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Cliquez ici pour entrer du texte.
Équipement (matériel)	Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents	Cliquez ici pour entrer du texte.
Sites Internet	Cliquez ici pour entrer du texte.
Guides	Cliquez ici pour entrer du texte.
Autres	Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>